

SERVIQ
CORPORATION DE SERVICES DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la cinquième assemblée générale des membres de SERVIQ, tenue à la salle Opus I de l'Hôtel Delta Montréal situé au 475, avenue Président Kennedy en la Ville de Montréal, le 18^e jour du mois de novembre 2004 à 18 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de SERVIQ, M. Giuseppe Indelicato, ing., ouvre la cinquième assemblée générale des membres de SERVIQ à 18 h 5. Il remercie tous les membres de leur présence.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Le secrétaire et directeur général informe que, conformément à l'article 10.4 des règlements généraux, l'avis de convocation a été posté à tous les membres de l'Ordre des ingénieurs le 15 octobre 2004, il a été mis en ligne sur le site Internet de SERVIQ le 15 octobre 2004, publié dans la revue PLAN de l'Ordre des ingénieurs du Québec le 1^{er} novembre 2004 et un courriel de rappel a été envoyé aux membres le 8 novembre 2004.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le secrétaire et directeur général informe qu'en vertu de l'article 10.8 des règlements généraux, le quorum de l'assemblée est fixé à 50 membres. Le secrétaire et directeur général confirme que le quorum est dépassé puisque 118 membres sont présents.

Le président déclare donc l'assemblée légalement constituée.

4. DÉSIGNATION D'UN MODÉRATEUR D'ASSEMBLÉE

004-014 IL EST PROPOSÉ PAR M. PIERRE SAUVÉ, ING.,
SOUTIENU ET APPUYÉ PAR M. NORMAND PETIT, ING.

RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE DÉSIGNE Me Jean Trépanier comme modérateur de la présente séance.

Adoptée unanimement.

Me Jean Trépanier prend la présidence de la séance.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

004-015 IL EST PROPOSÉ PAR M. GAÉTAN LEFEBVRE, ING.,
APPUYÉ PAR M. JEAN-PAUL BEAULIEU, ING.
ET RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour.

004-016 IL EST PROPOSÉ PAR MME HÉLÈNE VAILLANCOURT, ING.
APPUYÉ PAR M. GUY MICHEL LANTHIER, ING.
RÉSOLU DE MODIFIER l'ordre du jour pour y ajouter un point 6.1 : Affaires découlant de l'Assemblée générale du 17 juin 2004

Adoptée unanimement.

La proposition amendée d'adoption de l'ordre du jour est mise aux voix. Après quoi, elle est adoptée à l'unanimité.

Adoptée unanimement.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 JUIN 2004

004-017 IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY ARBOUR, ING.,
APPUYÉ PAR M. ALEXANDRE MARCOUX, ING.
ET RÉSOLU D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2004 tel que rédigé.

Adoptée unanimement.

6.1 AFFAIRES DÉCOULANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JUIN 2004

Le président, M. Giuseppe Indelicato, ing., prend la parole pour informer les membres sur les affaires découlant de l'Assemblée générale annuelle du 17 juin 2004. Deux points ont été soulevés lors de cette assemblée et il informe les membres sur les suivis de ces dossiers.

1. Comité de vérification

Le président informe les membres que le Conseil d'administration a décidé de former un Comité de vérification composé de trois (3) membres dont un administrateur. Il invite les membres intéressés à faire partie de ce comité à laisser leurs coordonnées au secrétaire.

Un membre demande à ce que les projets de procès-verbaux des assemblées générales soient disponibles plus rapidement sur le site Internet.

2. Jetons de présence

Le président informe les membres que ce dossier est toujours à l'étude par le Conseil d'administration. Il mentionne que ce dossier sera conclu et communiqué aux membres avant la fin du mois de février 2005.

8. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

004-018 CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'administration numéro CS-2004-208.1, adoptée le 20 octobre 2004 qui recommande à l'assemblée générale de retenir les services de la firme Verrier Paquin Hébert, S.E.N.C. pour effectuer la vérification des livres de SERVIQ pour le prochain exercice financier ;

SUR PROPOSITION DE M. ÉTIENNE COUTURE, ING.
APPUYÉ DE MME MICHELINE CREVIER, ING.

IL EST RÉSOLU DE RETENIR les services de la firme Verrier Paquin Hébert, S.E.N.C. pour effectuer la vérification comptable des livres de SERVIQ pour le prochain exercice financier.

Adoptée unanimement.

9. RATIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 10

Le modérateur invite M. Claude Crevier, ing., président du Comité sur les règlements électoraux à présenter le règlement numéro 10 qui modifie le règlement numéro 7 portant sur les élections.

M. Claude Crevier, ing. présente aux membres les modifications que le règlement numéro 10 apporte au règlement numéro 7. Il remercie les membres du Comité sur les règlements électoraux.

Un membre demande à ce que la numérotation du règlement soit revue suite à l'introduction de nouveaux paragraphes et que la modification de cette numérotation soit faite le cas échéant.

004-019 IL EST PROPOSÉ PAR M. CLAUDE CREVIER, ING.
APPUYÉ PAR M. STÉPHANE TALBOT, ING.

RÉSOLU DE RATIFIER le règlement numéro 10 modifiant le règlement numéro 7 portant sur les élections lequel modifie les règlements généraux de SERVIQ (règlement numéro 1).

Adoptée unanimement.

10. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le président de SERVIQ, M. Giuseppe Indelicato, ing., présente aux membres un rapport sur les activités de la corporation au cours des 5 derniers mois. Il remercie les membres des comités existants et invite les membres à participer aux travaux de des comités actuels et futurs.

La vice-présidente, Mme Hélène Vaillancourt, ing., présente aux membres une brève allocution sur le déménagement des bureaux de SERVIQ.

M. Étienne Couture, ing., présente les états financiers vérifiés pour l'exercice de transition de 5 mois, terminé le 31 août 2004. Il mentionne que, suite aux demandes exprimées lors de la dernière Assemblée générale, la présentation des états financiers a été modifiée en conséquence.

M. Denis Hérard, vérificateur de la firme Verrier Paquin Hébert, S.E.N.C. donne lecture du rapport du vérificateur.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE RAPPORT ANNUEL

Les membres présents posent des questions portant sur les états financiers, notamment sur :

- les commandites allouées aux Sections régionales ;
- les écarts entre le budget et le réel ;
- la composition des revenus ;
- la répartition et la présentation des placements ;

Le trésorier et le vérificateur répondent aux questions des membres.

Les membres présents posent également questions sur le rapport annuel, entre autres :

- la dimension sociale des choix des partenaires ;
- les orientations futures de SERVIQ ;
- la date d'échéance de certains contrats avec des partenaires ;
- l'impression du rapport annuel sur du papier recyclé et l'utilisation de pochettes recyclables pour l'Assemblée générale ;
- la politique d'encadrement financier ;
- la possibilité d'utiliser les surplus pour financer des projets humanitaires ;
- la gratuité de l'adhésion à SERVIQ ;
- les services informatiques
- la possibilité que l'accès au site Internet de SERVIQ soit reconfiguré pour différencier la connexion à haute vitesse de celle commutée.

Les membres du comité exécutif de SERVIQ répondent aux questions et prennent note des commentaires.

12. DIVERS

Aucune demande n'a été présentée à cette rubrique lors de l'adoption de l'ordre du jour.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

004-020 IL EST PROPOSÉ PAR M. DENIS LEBLANC, ING.,
PUYÉ PAR M. CLAUDE CREVIER, ING.,
RÉSOLU DE LEVER l'assemblée À 19 H 40.

Adoptée unanimement.

(S) *Giuseppe Indelicato* (S) *Radu Kaufman*
Giuseppe Indelicato, ing. Radu Kaufman, ing.
Président Secrétaire et directeur général

Adopté par les membres : le 24 novembre 2005
Résolution # A-2005-028

ANNEXE A

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de la régularité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Désignation d'un modérateur
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2004
- 6.1 Affaires découlant de l'Assemblée générale du 17 juin 2004
7. Nomination d'un vérificateur
8. Ratification du règlement numéro 10
9. Présentation du rapport annuel et du vérificateur
10. Période de questions portant sur le rapport annuel
11. Période de questions générales
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

